



Aide-mémoire de l'animateur / responsable d'unité 2024-2025

Qui est l'animateur?

L'animateur met à profit son expérience en aidant, motivant et soutenant les jeunes afin qu'ils développent leur confiance en eux, se découvrent et socialisent! Il anime, guide et conseille les jeunes. Il applique le programme de son unité. Il participe aux différentes tâches de son unité selon ses intérêts et compétences.

Qui est le responsable d'unité?

C'est un animateur qui agit comme un leader au sein de l'unité. Il représente l'unité au sein du groupe. Il anime les rencontres de son unité et favorise un climat de collaboration. Il veille à une répartition judicieuse des tâches dans l'équipe d'animation.

Aptitudes et qualités essentielles d'un animateur / responsable d'unité

- ✓ Intérêt pour le développement intégral des jeunes
- ✓ Créatif et dynamique
- ✓ Sens des responsabilités et esprit démocratique
- ✓ Leadership et capacité de travailler en équipe
- ✓ Écoute active

Combien de temps par semaine?

- ✓ Prévoir un minimum de **3 heures par semaine** : les réunions (2 h) et leur planification (1 h)
- ✓ **En plus, au cours de l'année** : camps d'automne, d'hiver et d'été (entre 6 et 10 jours selon l'unité), participation aux activités et au financement du groupe, formations obligatoires et proposées et participation aux activités du district (rentrée scoute et activités spéciales)

Formations obligatoires pour le rôle d'animateur après la nomination (si ce n'est pas déjà acquis)

- ✓ Étape 1 – Module du tronc commun de la formation scoute (obligatoire)
- ✓ Certificat Priorité jeunesse
- ✓ Activité d'hiver (1 animateur par unité)
- ✓ Formation secourisme adaptée à l'unité (au moins 1 animateur par unité)
- ✓ Camping d'hiver si l'unité prévoit un camping (lourd et/ou léger)



Formations proposées pour le rôle d'animateur après la nomination (si ce n'est pas déjà acquis)

- ✓ ANI-MVT 0016 – Relation éducative
- ✓ Nœud de Gilwell incluant le module de la pédagogie de la branche concernée

Formations proposées, en plus, pour apprivoiser le rôle de responsable d'unité après la nomination (si ce n'est pas déjà acquis)

- ✓ GES-0005 – Gestion des ressources adultes
- ✓ MVT-005 – Adultes dans le scoutisme

Comment est choisi l'animateur/responsable d'unité?

Tout adulte qui souhaite offrir son expérience et son temps auprès des jeunes peut devenir animateur. Préalablement, il complète les formulaires d'antécédents judiciaires (VAJ), du code de comportement attendu (CCA) et de la reconnaissance d'acceptation du risque (RAR). Il s'engage aussi à participer aux formations Priorité jeunesse (CPJ), Étape 1 ainsi que la méthodologie de l'unité choisie.

Le responsable d'unité est nommé par l'équipe d'animation selon son expertise, son leadership et son intérêt à représenter l'unité. Étant donné que les différentes tâches sont partagées à l'intérieur de l'équipe d'animation, le rôle de responsable d'unité n'est pas de tout prendre en charge.

Quel est le mandat type de l'animateur?

Tâches à réaliser et aspects plus concrets du travail de l'animateur.

| Quand | Tâches | Personne-ressource |
|------------------------|---|---|
| Août Septembre | Apporter son aide à la période d'inscriptions Accueillir les nouveaux membres | Secrétaire du groupe |
| | S'assurer que les informations des membres sont à jour dans le SISC (rôle, adresse, courriel, téléphone) | Responsable d'unité Chef de groupe |
| Au cours de l'année | Lire l'Écho Scout et s'abonner à la page Facebook « Scouts de l'Érable » | |
| | Appliquer le programme des jeunes selon la pédagogie de branche qui correspond à son unité, ce qui signifie : <ul style="list-style-type: none">- Accompagner les jeunes dans leur progression personnelle- Utiliser les éléments de la méthode scoute | Chef de groupe |



| Quand | Tâches | Personne-ressource |
|-------|---|---|
| | - Participer à la planification, à l'organisation, à la réalisation et à l'évaluation de chaque activité de l'unité, dont les camps | |
| | Veiller à la sécurité et à la protection des jeunes | |
| | Accompagner les jeunes dans leur apprentissage et leur offre l'opportunité d'effectuer la tâche de façon autonome | |
| | Encourager et aide les jeunes à explorer de façon sécuritaire de nouvelles situations | |
| | Souligner les succès et les efforts des jeunes | |
| | Maintenir une bonne communication et des relations constructives avec les parents des jeunes (mets à profit les parents qui manifestent l'intérêt de s'impliquer) | |
| | Collaborer à la préparation des plans de camp Modèle de programme de camp et avis de sortie : Avis de sortie : https://scoutsducanada.ca/document/avis-de-sortie/ Plan de camp – Ado https://scoutsducanada.ca/document/plan-de-camp-ado/ Plan de camp - Jeune (1 coucher) https://scoutsducanada.ca/document/plan-de-camp-jeune-1-coucher/ Plan de camp – Jeune (2 couchers et plus) https://scoutsducanada.ca/document/plan-de-camp-jeune-2-couchers/ | Chef de groupe |
| | Participer à la gestion financière et matérielle de son unité | |
| | Développer les connaissances et les habiletés nécessaires afin de bien remplir son rôle d'animateur | Chef de groupe Responsable de la formation : Anne Moreau et Virginie Gagnon formations@scoutsdelerable.com |
| | Veiller à la propreté et à l'entretien des lieux et du matériel utilisé | |
| | Participer au comité d'animation | Chef de groupe |
| | Travailler en équipe avec les autres animateurs et avec les jeunes de son unité | |
| | Collaborer à l'organisation des activités ou des évènements spéciaux de son unité ou de son groupe | |



| Quand | Tâches | Personne-ressource |
|-------|--|----------------------------|
| | Assurer les liaisons requises entre l'unité et son groupe | |
| | Au sein de l'équipe d'animation, partager de différentes tâches selon les intérêts et les compétences de chacun (conception d'activités, préparation du matériel, gestion du budget, rédaction des plans de cas et avis de sortie, préparation du plan de réunion, communication avec les parents, etc.) | Responsable d'unité |

Document inspiré de : https://scoutsducanada.ca/content/uploads/2023/09/ASC_Cadre_de_reference_Les_fonctions_au_sein_de_IASC-2.pdf

Site Web du District de l'Érable :

- Pour les membres de l'équipe : <https://scoutsducanada.ca/district/erable/>
- *Durée de conservation des documents : https://scoutsducanada.ca/content/uploads/2024/04/SDE_Outils-gestion-des-documents-groupes.pdf

ANNEXE

*Durée de conservation des documents pour le chef de groupe et/ou animateur

| Membres | | |
|--|---|-------------------------------|
| Document | Durée de conservation | Justification / Remarques |
| Liste des membres | À vie | Conservé via le SISC |
| Fiches d'inscription, formulaire d'acceptation des risques et fiche de santé | 7 ans <u>après que le membre a quitté le groupe</u> | |
| Autorisation d'administration d'un médicament | 7 ans <u>après la tenue de l'activité</u> | |
| Programme et permis de camp | À vie | Sera conservé par le District |